

# Note de service

<b>DESTINATAIRES :</b>	Assistants du supérieur immédiat, infirmières et infirmières auxiliaires des directions cliniques, médecins et pharmaciens du CIUSSS de la Capitale-Nationale
<b>EXPÉDITEURS :</b>	Caroline Charest, pharmacienne cheffe adjointe, enseignement, recherche et usage optimal du médicament Sylvie Desgagné, coordonnatrice à l'usage optimal des médicaments
<b>DATE :</b>	Le 18 janvier 2024
<b>OBJET :</b>	Produits en rupture d'approvisionnement:  Cholestyramine (Olestyr <sup>MD</sup> , Questran <sup>MD</sup> et autres versions génériques) Colestipol (Colestid <sup>MD</sup> et autres versions génériques)

Les produits en titre sont en rupture d'approvisionnement et cette situation pourrait perdurer quelques mois. Voici quelques mesures pouvant être mises de l'avant pour palier à la situation :

**1. Maintenir en inventaire les formats actuels de cholestyramine, dont la date de péremption est atteinte<sup>1</sup>**

Une note interne émanant du centre d'acquisition gouvernementale propose de conserver les formats dont la date de péremption est atteinte. Une demande est en cours auprès du fabricant pour cautionner l'utilisation de ces formats jusqu'en mars 2024.

**2. Substitutions vers des alternatives**

Une autre résine est disponible. Il s'agit du produit colesevelam. Pour la période de la rupture d'inventaire, le colesevelam sera exceptionnellement disponible au CUSSSCN. Les doses équivalentes proposées sont les suivantes :

**Cholestyramine : 4000 mg / dose** – prise 1 à 4 fois par jour

**Colestipol (Colestid<sup>MD</sup> granules) : 5000 mg/sachet/dose** – prise DIE à BID.



**Colesevelam (Lodalis<sup>MD</sup>, Apo-Colesevelam)** (À noter que la formulation en sachet n'est plus commercialisée)

- 1875 mg (3 comprimés\*) BID ou 3750 mg (6 comprimés) DIE est aussi possible.

**\*Il s'agit de comprimés qui ne doivent pas être triturés**

<sup>1</sup> Source : CA Grouille 096. 9 JANVIER 2024 BULLETIN D'INFORMATION CAG.

Indications	Autres options disponibles
<b>Diarrhée induite par les acides biliaires</b>	Cholestyramine est le premier choix mais les autres résines sont justifiées, lors de diarrhées induites par une malabsorption de la bile. Si la situation le permet, l'usage de l'opéramide (lopéramide) est aussi possible : 2 mg à 4 mg 1 à 4 fois par jour. Un supplément de fibres avec un peu d'eau (psyllium) pourrait aussi être préconisé bien que l'efficacité dans cette indication soit moins documentée.
<b>Prurit relié à une obstruction partielle des voies biliaires</b>	Selon l' <i>European Association for Study of Liver Disease</i> , cholestyramine est le premier choix mais il est spécifié que les autres résines peuvent aussi être utilisées.
<b>Dyslipidémie</b>	Plusieurs options thérapeutiques sont disponibles aux Listes de médicaments (CIUSSSCN et RAMQ), dont colesevelam.

Nous vous remercions de votre collaboration.